



**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á /
RETURN BIDS TO :**

**Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada, Service national de passation de
marchés**

TÉLÉCOPIEUR : 1-855-983-1808

Courriel de soumission / Bid Email :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

INVITATION À SE QUALIFIER

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet Phase 1 - Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton - Améliorations de l'infrastructure du chemin Keltic (Est)		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-23-0046/A		Date: 02 mai 2023
GETS Reference No. – No de référence de SEAG n/a		Client Ref. No. – No. de réf du client. 2277
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 25 mai 2023	Time Zone - Fuseau horaire HAA - ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: – Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: –		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde sheldon.lalonde@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 343-585-3836		Fax No. – No de FAX: 1-855-983-1808
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase 2 (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur canadabuys.canada.ca/fr

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements par dépôt direct, un transfert électronique des fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui un contrat a été attribué devront enregistrer leurs informations de dépôt direct auprès de Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à : <http://www.depotdirect.gc.ca>

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Il s'agit d'un processus de sélection en deux phases. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire.

Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés du résultat de leur qualification et de l'état d'avancement de l'appel d'offres. À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre une évaluation financière relative aux plans et devis. Veuillez-vous référer l'exemple d'IS ci-jointe (Annexe 2). Veuillez noter que l'IS utilisée à la phase 2 de ce processus sera une IS à une enveloppe liée à une méthode de sélection en fonction du plus bas prix. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

VISITE DES LIEUX

s/o.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel sheldon.lalonde@pc.gc.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
 - Le numéro de l'invitation à soumissionner
 - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

DESCRIPTION :

Parcs Canada a besoin d'un entrepreneur pour améliorer l'infrastructure routière et souterraine sur le site du Keltic Lodge du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (PNHTCB). Les travaux dans le cadre de cet appel d'offres seraient pour les améliorations de la phase 1 des infrastructures routières et souterraines de la partie est des installations du Keltic Lodge, incluant le renouvellement du système de distribution d'eau, du système de collecte des égouts sanitaires, du système d'égout pluvial, des routes asphaltées, des stationnements et des entrées.

Parcs Canada a retenu les services d'un consultant en ingénierie multidisciplinaire pour fournir les services de conception de projet et de supervision de la construction. Les activités de construction comprendront généralement le déboisement, l'excavation, l'installation de conduites souterraines de services publics par tranchées, des améliorations mécaniques et électriques à la station de pompage d'égouts sanitaires, l'installation de murs de soutènement, la reconstruction de routes avec gravier et asphalte, l'ajout de bordures en béton, l'aménagement paysager et la re-végétalisation.

- .1 Les travaux seront effectués dans les installations du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse.
- .2 Les travaux de ce contrat comprendront la fourniture de tous les matériaux, de la main-d'œuvre, de l'équipement et des accessoires nécessaires à l'exécution des travaux. Plus précisément, le projet devrait inclure, mais sans s'y limiter, les composantes suivantes :
 - .1 Fournir et installer toutes les mesures de protection de l'environnement requises pour le contrôle de l'érosion et des sédiments du site, maintenues pendant toute la durée du projet et retirées une fois le projet terminé.
 - .2 Fourniture et exploitation du contrôle de la circulation et de la signalisation pendant toute la durée du projet.
 - .3 Réhabilitation des routes dans la partie est du site Keltic Lodge. Ceci comprend la route Keltic-in réalignée près du mur-caisson avec un nouveau mur de soutènement en béton préfabriqué.
 - .4 Remplacement de la conduite principale d'eau sous la partie est du site Keltic Lodge. Ceci comprend le remplacement de tous les services d'eau reliés aux différents bâtiments dans la zone du projet.
 - .5 Remplacement du réseau de conduites sanitaires sur la partie est du site Keltic Lodge. Ceci comprend une portion de la conduite de refoulement d'une station de pompage d'égouts sanitaires existante.
 - .6 Construction d'un nouveau réseau d'égouts pluviaux dans la zone des installations du Keltic Lodge.
 - .7 Améliorations mécaniques et électriques de la station de pompage Keltic Lodge.
 - .8 Remise en état de toutes les zones impactées à la fin de la construction.
 - .9 Restauration de toutes les zones hors route touchées par la construction.
 - .10 Maintenir la propreté des chaussées et contrôler la poussière pendant toute la durée du projet.
- .3 Tous les travaux doivent être exécutés conformément aux règlements fédéraux et provinciaux applicables pour les organismes ayant compétence pour les travaux. Les travaux sont assujettis à la Loi sur les parcs nationaux et à ses règlements, à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, au Code canadien du travail et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Nouvelle-Écosse.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

O1 : Phase 1 - Formulaire de qualification

Réalizations du soumissionnaire et des sous-traitants clés identifiés sur des projets de construction de routes et infrastructures municipales.

Sélectionnez deux (2) projets de référence entrepris par le soumissionnaire au cours des 10 dernières années qui démontrent l'achèvement substantiel dans le secteur du génie civil, des infrastructures municipales et de la construction de routes sur des zones à forte fréquentation, piétonnes ou touristiques. Les projets ont de préférence, mais pas nécessairement, été réalisés dans le secteur public (c'est-à-dire des travaux réalisés pour un client du gouvernement fédéral, provincial/territorial ou municipal).

Une réponse à chaque **exigence obligatoire** est requise.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées. L'APC se réserve le droit de s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et que les clients donnés en référence sont satisfaits des services reçus.

Les soumissionnaires sont priés d'indiquer (Oui/Non) dans la colonne de droite ci-dessous, mais il ne suffit pas d'indiquer "Oui". Le soumissionnaire doit fournir des justifications comme indiqué dans les exigences obligatoires.

#	Exigences obligatoires	Satisfait (Oui/Non)
M1	<p>À la date et l'heure de clôture de cette préqualification, le soumissionnaire doit avoir substantiellement achevé deux (2) projets de construction au cours des 10 dernières années qui démontrent une taille et une portée similaire au projet en question, y compris des projets d'infrastructures municipales et de construction de routes dans une zone à forte fréquentation, piétonne ou touristique en Amérique du Nord, d'une valeur de 1.0 M\$ ou plus. Les projets ont de préférence, mais pas nécessairement, été réalisés dans le secteur public (c'est-à-dire des travaux réalisés pour un client du gouvernement fédéral, provincial/territorial ou municipal).</p> <p>Parmi les deux (2) projets requis, au moins un (1) projet doit démontrer l'expérience suivante:</p> <ul style="list-style-type: none">- Construction d'infrastructures municipales et de routes dans des zones touristiques, piétonnes ou à forte fréquentation en Amérique du Nord. <p>Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils répondent à tous les critères obligatoires d'expérience ci-dessous. Cela peut être démontré par l'étendue de l'expérience dans les deux (2) projets de référence fournis;</p> <ul style="list-style-type: none">- Gestion des chantiers de construction avec visiteurs et exploitation des installations ouvertes au public pendant la construction.- Expérience de travail et de coordination d'équipes multidisciplinaires avec une gestion de la chaîne d'approvisionnement réussie.- Expérience dans le contrôle de la circulation, l'hébergement des piétons et la propreté des sites sur les sites à forte fréquentation. <p>Le soumissionnaire doit fournir une référence de client (nom du client, nom du représentant du client et sa fonction, coordonnées) pour chaque projet. Les références client seront seulement utilisées pour la vérification des faits.</p> <p>Note: Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux du projet 1 et du projet 2 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires si nécessaire)..</p>	

FORMULAIRE – PROJET 1

PROJET 1:		Satisfait (Oui/Non)
Titre du projet:		
Emplacement du projet:		
Client (Propriétaire ou Entrepreneur général si sous-traitance):		
Date de début du projet (AAAA/MM/JJ):	Date d'achèvement substantiel du projet (AAAA/MM/JJ):	
Ce projet a-t-il été substantiellement achevé au cours des 10 dernières années? __Oui ou __Non		
<p>Ce projet comprenait-il; Construction d'infrastructures municipales et de routes dans une zone touristique, piétonne ou à forte fréquentation en Amérique du Nord?</p> <p>___Oui ou ___Non Si oui, veuillez décrire avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité.</p> <p>Ce projet comprenait-il de la construction routière en Amérique du Nord dont la portée et l'échelle étaient similaires à celles de ce projet?</p> <p>___Oui ou ___Non</p> <p>Dans la description du projet, assurez-vous d'identifier et de décrire avec suffisamment de détails lesquels des éléments suivants ont été inclus dans le projet d'exemple.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des chantiers de construction avec visiteurs et exploitation des installations ouvertes au public pendant la construction. - Expérience de travail et de coordination d'équipes multidisciplinaires avec une gestion de la chaîne d'approvisionnement réussie. - Expérience dans le contrôle de la circulation, l'hébergement des piétons et la propreté des sites sur les sites à forte fréquentation. 		
<p>Indiquez une référence client. Il peut s'agir du nom, du courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification et la vérification des informations présentées. Lorsque les travaux ont été exécutés en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.</p> <p>Nom: Courriel: # Tél.:</p>		
Valeur totale du projet \$ _____ (doit être d'au moins 1 000 000 \$)		
Décrivez brièvement le projet (c'est-à-dire : coût, portée, taille, caractéristiques distinctives et pertinence telles que définies par les éléments de portée énumérées ici, etc.)		

(utilisez des pages supplémentaires si nécessaire)

FORMULAIRE – PROJET 2

PROJET 2 :		Satisfait (Oui/Non)
Titre du projet :		
Emplacement du projet :		
Client (Propriétaire ou Entrepreneur général si sous-traitance):		
Date de début du projet (AAAA/MM/JJ):	Date d'achèvement substantiel du projet (AAAA/MM/JJ):	
Ce projet a-t-il été substantiellement achevé au cours des 10 dernières années? __Oui ou __Non		
<p>Ce projet comprenait-il; Construction d'infrastructures municipales et de routes dans une zone touristique, piétonne ou à forte fréquentation en Amérique du Nord?</p> <p>___Oui ou ___Non Si oui, veuillez décrire avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité.</p> <p>Ce projet comprenait-il de la construction routière en Amérique du Nord dont la portée et l'échelle étaient similaires à celles de ce projet?</p> <p>___Oui ou ___Non</p> <p>Dans la description du projet, assurez-vous d'identifier et de décrire avec suffisamment de détails lesquels des éléments suivants ont été inclus dans le projet d'exemple.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des chantiers de construction avec visiteurs et exploitation des installations ouvertes au public pendant la construction. - Expérience de travail et de coordination d'équipes multidisciplinaires avec une gestion de la chaîne d'approvisionnement réussie. - Expérience dans le contrôle de la circulation, l'hébergement des piétons et la propreté des sites sur les sites à forte fréquentation. 		
<p>Indiquez une référence client. Il peut s'agir du nom, du courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification et la vérification des informations présentées. Lorsque les travaux ont été exécutés en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables.</p> <p>Nom: Courriel: # Tél.:</p>		
Valeur totale du projet \$ _____ (doit être d'au moins 1 000 000 \$)		
Décrivez brièvement le projet (c'est-à-dire : coût, portée, taille, caractéristiques distinctives et pertinence telles que définies par les éléments de portée énumérées ici, etc.)		

(utilisez des pages supplémentaires si nécessaire)

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-23-0046/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
2277

Amd. No. - N° de la modif.
000
File Name - Nom du dossier

Phase 1 - Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton - Améliorations de l'infrastructure du chemin Keltic (Est)

Contracting Authority - Autorité contractante
Sheldon Lalonde

ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES

(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)